SPORT CANADA

INVESTING IN SPORT PARTICIPATION

2004 - 2008

A DISCUSSION PAPER

Canada

Canadian Heritage | Patrimoine canadien

January 2004

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION 3

II- 2003-2004 SPORT CANADA INITIATIVES IN SPORT PARTICIPATION 4

- i) **Sport Participation Development Program (SPDP)** 4
- ii) **Federal-Provincial/Territorial Bilateral Agreements** 5
- iii) **Other 2003-2004 Initiatives** 6

III- 2004-2008 PROPOSED STRATEGIC OBJECTIVE AND PRIORITIES 6

- **i) Context** 6
- **ii) Proposed Strategic Objective** 7
- **iii) Rationale** 8
- **iv) Proposed Strategic Priorities** 10
  - *1. Increase the practice of sport in schools* 11
  - *2. Enhance community-based sport programs* 11
  - *3. Strengthen sport participation opportunities for targeted groups* 11
  - *4. Advance the importance of sport participation* 12
  - *5. Expand the body of knowledge on sport participation* 12

IV – CONCLUSION 12

APPENDIX A - **Federal - Provincial/Territorial Bilateral Agreements - 2003-2004 Projects** 13

I - INTRODUCTION

In endorsing the *Canadian Sport Policy* in 2002, the federal government expanded its scope of activities in order to include increasing the participation of Canadians in sport. The February 2003 Federal Budget allocated $45 million over five years to Sport Canada for sport participation: $5 million for 2003/04, and $10 million per year for the following four fiscal years until 2007/08.

This paper is about sport participation, and not physical activity taken in its more global meaning. Sport involves physical activity and requires learning and training specific motor skills for the purpose of participating in a competition or contest in a regulated and structured context (e.g., leagues).

This discussion paper has two objectives:

1) The first objective is to describe current Sport Canada programs and initiatives in sport participation, mainly the *Sport Participation Development Program* (SPDP) and sport participation initiatives funded under the *Federal-Provincial/Territorial bilateral agreements*. These projects, accounted for a major part of Sport Canada's $5 Million participation budget in fiscal 2002-2003, and we are committed to supporting them on a multi-year basis.

   In section II of this paper we will ask the reader to reflect on ***how*** to improve or enhance the SPDP and the bilateral initiatives process in future.

2) The second objective is to share Sport Canada's current thinking on strategic objectives and priorities that would guide its new activities in sport participation for the period 2004-2008. These new activities would be supported by the additional sum of $5 M starting in fiscal year 2004-2005. Strategic considerations include such things as target groups, priority settings for sport participation, advancing the importance of sport participation and expanding the knowledge base on sport participation.

   In section III the reader will be invited to comment on these proposed strategic objective and priorities. ***What*** other priorities, if any, could or should be considered, keeping in mind available resources? ***How*** to implement identified priorities?

Feedback on this discussion paper will help Sport Canada decide on how to best invest its resources in sport participation for the 2004-2008 period.

II- 2003-2004 SPORT CANADA INITIATIVES IN SPORT PARTICIPATION

2003-2004 was a transition year in Sport's Canada expanded mandate in sport participation. In this fiscal year, Sport Canada made a multi-year commitment towards the following initiatives:

i) Sport Participation Development Program (SPDP)

Eligibility
The SPDP is open to NSOs that have met the full requirements of Sport Canada's Sport Funding Accountability Framework (SFAF). Sport Canada is currently considering expanding eligibility for the SPDP in 2004-05 to Multi Sport/multi Service Organizations (MSOs).

Objective
The SPDP's objective is to support National Sport Organizations (NSOs) in their efforts to increase ongoing participation, recruit new participants and reduce dropout rates, preferably in collaboration with partners, such as, community clubs, municipalities, educational institutions, provincial and multi-sport organizations and corporate sponsors.

Funding
SPDP projects are supported on a cost-shared basis by NSOs and Sport Canada. It is recognized that new participation initiatives may need several years to reach maximum effectiveness and support is awarded on a multi-year basis.

Evaluation criteria
Preference is given to projects that target one or several of the following groups: children and youth, including those from under-represented groups, such as, girls and young women, Aboriginal peoples, persons with a disability, visible minorities, youth at risk, and the economically disadvantaged.

Projects must be, or designed to become, national in scope, must collaboratively involve the NSO's provincial/territorial counterparts, show potential to measurably increase participation, respect the sport's Participant Development Model, and employ an effective monitoring and evaluation process.

The SPDP started as a pilot project in 2002-2003 when fifteen projects were supported. Overall, SPDP projects were active in most regions across Canada, including the Territories and the Atlantic region. In 2002-2003 reported participation rates indicated that approximately 250,000 children benefited from SPDP projects. As well, there was also an increase in the number of qualified teachers and instructors. Where a follow-up was completed with participants, the majority reported a positive experience with the program and that it was their first experience with that given sport.

In 2003-2004, the SPDP continued supporting the previous year's projects, and another 15 NSOs' projects were added to the program. The complete SPDP Contribution Guidelines and a

brief description of all 30 SPDP projects currently funded is available on Sport Canada's web site at: **www.pch.gc.ca/progs/sc/psc-spc/psdps-spdp_e.cfm**

QUESTIONS

1. **In addition to NSOs and, possibly MSOs, should the SPDP be opened up to new NGOs (ex: Girl Scouts) that may be interested in increasing participation in sport?**

2. **Is the SPDP, with its current criteria and cost-share requirement, an appropriate vehicle to attract potential new partners in increasing participation in sport?**

ii) Federal-Provincial/Territorial Bilateral Agreements
Under this initiative, Sport Canada contributes to projects on a "matching" basis with P/T Governments. F-P/T bilateral agreements were initiated in 2002-2003, as pilot projects, in accordance with the *F-P/T Priorities for Collaborative Action 2002-2005*, which recommended that governments "negotiate bilateral government agreements to advance the Canadian Sport Policy". These agreements are also consistent with the new *Physical Activity and Sport Act* provisions for federal contributions.

F-P/T bilateral agreements were first signed in 2002-03 with the governments of Nova Scotia, NWT and Nunavut. In 2003-04 the program was formally expanded and agreements have been signed or are being developed with all P/T governments. Although F-P/T bilateral agreements are not restricted to sport participation projects, the vast majority of projects submitted by P/Ts fall in that category.

To be considered for funding, P/T proposals must meet a number of pre-requisites:

- *Sport Focus*
  The objectives of the proposal must be consistent with Canadian Heritage's mandate for sport. Initiatives related to physical activity require the participation of, and contribution from, Health Canada.
- *Action Orientated*
  The proposal must be program-oriented and not research.
- *Shared Government Contributions*
  The contribution of the federal government to the project must be at least matched by the contribution of the provincial/territorial government.
- *Sustainability*
  There must be a commitment of future funding partners, at the initiation of the project, to ensure the sustainability of the project at the completion of federal funding.

QUESTION

1. **Are there other pre-requisites that P/T bilateral proposals should meet to be considered for funding by Sport Canada?**

Additional criteria used to evaluate the various proposals include:

- *Consistency and marginal impact of funding*
  The proposal's contribution to furthering the goals of the *Canadian Sport Policy* and the specific actions in the *F-P/T Priorities for Collaborative Action 2002-2005.*
- *Viability*
  The feasibility of the proposal, as revealed by a business plan, and the plans for monitoring and evaluation.
- *Transferability*
  The value and applicability of the proposal as a best practice for other P/T governments to emulate in the context of the *Canadian Sport Policy.*

QUESTION

1. **Can you think of other criteria that should or could be used to further evaluate the relative merits of P/T bilateral proposals?**

Appendix A provides a list of sport participation projects currently supported by F-P/T bilateral agreements.

iii) Other 2003-04 initiatives

- In addition to the SPDP and bilateral initiatives, Sport Canada has been exploring a potential partnerships with NGOs and a private sector sponsor to support sport participation for poor children and youth.

- Sport Canada will be setting aside annually a small percentage of its participation funds to support information on sport participation levels.

III – 2004-2008 PROPOSED STRATEGIC OBJECTIVE AND PRIORITIES

i) Context

In May 2002, following a year of consultation with the Canadian sport community, the federal, provincial and territorial governments endorsed the *Canadian Sport Policy* (CSP). This unique document in the history of Canadian sport identified sport participation as one of four key priority areas for governmental action, along with excellence, capacity and interaction.

At the same time that the CSP was being completed, a new *Act to Promote Physical Activity and Sport* was being developed to replace the 1961 *Fitness and Amateur Sport Act*. The *Act to Promote Physical Activity and Sport* includes "increased participation in the practice of sport" as one of the sport policy objectives for the Government of Canada.

Together, the CSP and the Physical Activity and Sport Act reshaped the federal government's objectives in sport, notably by adding the priority area of participation. The collaborative work of

the sport community with the federal, provincial, and territorial governments on the CSP produced a common goal for sport participation in Canada:

> **It is a Goal of the Canadian Sport Policy that by 2012...**
>
> **A significantly higher proportion of Canadians from all segments of society are involved in quality sports activities at all levels and in all forms of participation.**

The above-mentioned statement provides all governments with an overarching goal that will be further defined by setting targets and indicators, and by establishing collaborative actions to increase participation in sport. This work is being accomplished according to the *F-P/T Priorities for Collaborative Action –2003-2005*, which is the CSP's rolling action plan.

Furthermore, each government was expected to develop objectives, priorities and initiatives that would define its individual role and contribution in achieving the CSP goals. Therefore, based on the consultations that led to the CSP and the Physical Activity and Sport Act, Sport Canada has begun to define a set of proposed strategic objective and priorities in sport participation, which we submit for your comments.

ii) Proposed Strategic Objective

The CSP Goal of Enhanced Participation encompasses all sport participants, from children to seniors, from recreational sport participants to athletes at all levels. To achieve this goal will certainly require the combined efforts of many partners, some of which may focus on specific target populations.

In setting its strategic objective for 2004-2008, Sport Canada considered two basic options:

- to spread its efforts and resources to increase participation among all segments of the Canadian population;

Or

- to focus on a particular segment of the population, with the possibility of considering other population targets post 2008.

The latter more focused option was considered a better way to achieve effective results at a national level from available resources. Consequently, the following 2004-2008 Strategic Objective was adopted:

Sport Canada
Proposed 2004-2008 Strategic Objective for Participation

"To increase the number of children and youth participating in sport"

This is a general statement of intent that will be further refined with target objectives and indicators to be defined by the F-P/T Work Group #1 (Note: Under the terms of the *F-P/T Priorities for Collaborative Action –2003-2005,* Work Group #1 is to identify barriers that inhibit participation in sport and establish targets, indicators and F-P/T collaborative actions to address those barriers for all target populations, including children and youth).

It should also be noted that to date, no attempt has been made to identify an age range for the term "children and youth". However, all SPDP projects have been targeted at children and youth of primary and high school age, with the exception of one project, which targeted university students.

iii) Rationale

Sport Canada's proposed 2004-2008 strategic objective for participation reflects a general concern among governments and within the sport community over the growing inactivity among children and youth. Scientific evidence shows that a large proportion of Canadian children and youth are not meeting the minimum recommendations for physical activity, and that the prevalence of obesity has increased five-fold among Canadian children over the previous two decades while the number of overweight children has more than doubled in the same period of time. Unless this trend is reversed, it could produce in the next 10 to 15 years from now a generation of inactive adults, with many afflicted by ailments caused by inactivity. Inasmuch as sport offers important avenues to physical activity to children and youth, it must and can be an important part of the fight against physical inactivity.

At the 2000-2001 Regional Sport Consultations and at the ensuing National Summit on Sport in April 2001, the reduction or elimination of physical education and sport from the education system was identified as a key concern.

At the same time that this issue was being identified, health reports pointed to an increase in inactivity-related ailments, such as Type II diabetes and cardiovascular disease, previously rarely seen among children and youth. The medical profession expressed concern over this situation which some qualified as of "epidemic proportion".

In September 2002, F-P/T Ministers of health agreed to develop a pan-Canadian Healthy Living Strategy (HLS) that would emphasize, in its first phase, nutrition, physical activity, and their

relation to healthy weights. The HLS has identified children and youth and Aboriginal Peoples as priority targets.

In 2003, F-P/T Ministers responsible for sport, fitness and recreation and the federal Minister of Health set as a target to increase physical activity by 10 percentage points in each province and territory by 2010. Furthermore, Ministers agreed to focus efforts on increasing activity among children and youth, and other less active groups (e.g. Aboriginal Peoples, women and girls, low income individuals, persons with a disability and older Canadians).
Sport participation, whether organized or spontaneously practiced, is often the only physical activity of choice for many children and youth. Sport Canada believes that, as a first order of priority, focusing our collective efforts on sport participation for children and youth, particularly in the school setting, would be the most effective way to improve levels of sport participation across the country. We also believe that increases in physical activity by school age children and youth will have, within 10 to 15 years, a beneficial impact on levels of participation among adults as well, for the following reasons:

Developing positive attitudes and habits towards sport participation
Inactive children are more likely to remain inactive in their adult years. It is easier to develop positive attitudes and habits towards sport participation at a younger age, than it is later in life. Research also suggests that participating in organized sport in childhood, for example through sport club participation, tends to be more predictive of adulthood physical activity than other factors, such as estimates of total physical activity in youth (*Scientific Report on Physical Activity Levels, Sport Participation and Physical Fitness of Canadian Children and Youth, 2001*). Given that "lack of interest" has been identified among adults as a key barrier to sport participation, shaping an interest in sport participation early in life makes great sense.

Long-term health benefits
In general, physically active children are healthier than non-active ones. Research shows that the risk of developing certain ailments later in life, such as, diabetes, cancer, cardiovascular disease and osteoporosis, can be reduced through regular physical activity in childhood and adolescence. Healthier children will become healthier adults.

QUESTIONS:

1. **Do you agree with the proposed 2004-2008 strategic objective, given the resources available at this time, or should other population segments be considered?**

2. **What age bracket should "children and youth" refer to?**

3. **Describe your vision of what should be achieved by 2008.**

iv) Proposed Strategic Priorities

To achieve its proposed strategic objective in the area of sport participation, Sport Canada has defined a set of potential strategic priorities. The proposed priorities are closely aligned with the 2003-04 federal budget directives, as well as with other priorities reflected by F-P/T Ministers' decisions on physical activity and healthy living. In selecting these priorities, Sport Canada drew upon key documents, such as the *Canadian Sport Policy* and the *F-P/T Action Plan for Collaborative Action*, the new *Physical Activity and Sport Act*, and other reference documents, including:

- *2001-2002 Annual Report of the Advisory Committee to the Secretary of State (Amateur Sport)*, and the report of its Consultative Working Group on Participation (*Reducing Inactivity in Canada – Recommendations for the Development of Participation in Sport and Physical Activity*)
- *1998 Report of the Parliamentary Sub-Committee on the Study of Sport in Canada by the Standing Committee of Canadian Heritage* (a.k.a. *the "Mills' Subcommittee Report")*
- *Reports from the Regional Consultations* that led to the *Canadian Sport Policy*

Sport Canada
2004-2008 Proposed Strategic Priorities for sport participation

1. **Increase the practice of sport in schools**
2. **Enhance community-based sport programs**
3. **Strengthen sport participation opportunities for targeted groups**
4. **Advance the importance of sport participation**
5. **Expand the body of knowledge about sport participation**

These priorities are further described below, along with questions relating to each.

QUESTIONS

1. **Do you agree with the proposed list of strategic priorities? Are there too many or not enough? How would you rank these priorities in terms of their relative importance? What priorities, if any, would you drop? What others, if any, would you add?**

2. **What policies, programs and partnerships do you think would lead to the accomplishment of those priorities?**

1. Increase the practice of sport in schools

In recognition that education is an exclusive jurisdiction of provincial and territorial governments, Sport Canada would collaborate on a bilateral basis with P/T governments to enhance the delivery of sport activities in the school environment. It should be noted that successful examples of F-P/T collaboration in education exist in other domains than sport, notably in the federal Official Languages program. Sport Canada would also work with partners in the sport and physical activity communities to build bridges between the sport, education and health systems.

QUESTIONS: The federal government has no jurisdiction in education. What mechanism or partnership would you recommend for Sport Canada to have an influence on the inclusion of sport in schools? Should we prioritize sport participation in elementary or secondary schools, or both equally?

2. Enhance community based sport programs

Most sport participation in Canada takes place at the community level, in municipal or private clubs, in community leagues and in sport and recreation facilities. Through the SPDP, in partnerships with NSOs, Sport Canada has begun to support projects taking place at the community level. However, Sport Canada could also work with other current or new partners in that area, in order to achieve certain goals, such as:

- enlarging choices of sport programming being offered by local sport organizations
- supporting sport programs in rural communities
- making family sport activities more accessible
- adapting sport programs to focus more on skill acquisition rather than on competition
- enhancing the quality of instruction through better coaches/instructors and Sport Participants Development Models, and…
- promoting an ethically sound and safe sport environment.

QUESTIONS: of the above-mentioned goals for enhancing community based sport, which ones are most important to strive for in 2004-2008? Are there other goals to consider? What process would you suggest to identify, share and promote promising practices and effective initiatives that enhance community-based sport?

3. Strengthen sport participation opportunities for targeted groups

To increase the number of children and youth participating in sport, Sport Canada would pay particular attention to projects aimed at increasing sport participation amongst children and youth from under-represented groups, such as girls and young women, Aboriginal Peoples, persons with a disability, youth at risk, visible minorities and the economically disadvantaged.

QUESTION: we have traditionally worked with sport/physical activity organizations to increase sport participation among certain under-represented target groups (ex: CAAWS, Aboriginal Sport Circle, the Canadian Paralympic Committee). Should we consider working with non-sport organizations that advocate on behalf of those populations, and if so how would we engage them/interest them in sport participation?

4. Advance the importance of sport participation

Sport Canada is currently collaborating with Health Canada to advance sport participation through the Healthy Living Strategy (see Website at: **http://www.hc-sc.gc.ca/english/lifestyles/healthyliving/index.html**).

Sport Canada would also seek other partners within and outside governments to promote the personal and social benefits associated with sport participation, with a particular emphasis put on supporting effective promotional and social marketing programs that could be implemented in a school setting.

QUESTION: Would the promotion of sport best be undertaken through the Healthy Living Strategy and its plans for social marketing, or through other means?

5. Expand the body of knowledge on sport participation

As there remains a lack of timely socio-economic data on sport participation in Canada, Sport Canada will work with partners to measure the levels, benefits and impacts of sport participation on a regular basis. Sport Canada will also support research that contributes to an understanding of the socio-cultural aspects of - and barriers/solutions to - sport participation. Efforts would be made to ensure proper dissemination of research findings and best practices to the sport community.

QUESTIONS: what sport participation data are the most important to collect for the Canadian Sport System? What should be our most important area of research and data gathering, and why? (Ex: census data, socio-economic data, sport organizations' memberships, other?)

IV – CONCLUSION

Achieving our strategic objective and priorities by 2008 and the goal of Enhanced Participation of the Canadian Sport Policy by 2012 will be truly a challenging task, one that will require the collaboration of all stakeholders concerned. We believe that Sport Canada can play a leading role by focusing its resources, by strengthening and forging partnerships that deliver effective programs, and by gathering and disseminating information and knowledge. We hope that this document will generate discussion among all concerned stakeholders, and will provide us with important feedback on how to most effectively invest in sport participation over the next four years.

Please send your feedback by February 6, 2004 to:

Louis Jani, Senior Policy Officer
Sport Canada, 16th Floor, 15 Eddy Street, (15-16-D)
Gatineau, Québec
Canada, K1A 0M5
louis_jani@pch.gc.ca
Tel: (819) 956-8021
Fax: (819) 956-8083

APPENDIX A

Summary of Federal-Provincial/Territorial Bilateral Agreements Funded to Date

(Note: While bilateral agreements are being developed with all provinces and territories, only the following have been finalized. These agreements are three years in length. "Total Project Cost" and the "Federal contribution" represent amounts for the full three years of the agreements).

Province/Territory	Total Project Cost	Federal contribution	Brief Project Description
Alberta	$1,200,000	$600,000	Assist under-represented groups, including girls and women, Aboriginal people, economically disadvantaged persons, and persons with disabilities, to experience the benefits of participating in sport. Programs supported include Go Girl: Introduction to Sport Programs; FunTeam Alberta; Indigenous Sport Council: Run, Jump, Throw and Sport Camps; Path to 2010: Wheelchair Curling and Sledge Hockey; and Leadership Development Programs.
British Columbia	$1,200,000	$600,000	Increase the number of Aboriginal athletes performing at the elite level and to encourage Aboriginal youth in general to be more physically active. The program will build on existing club infrastructure, and will strengthen athletic skills through regional and provincial training camps, effective coaching and sport medicine services. The program's long-term goal is to develop a stronger provincial team representing British Columbia at the North American Indigenous Games, the Canada Games, and beyond.
Manitoba	$1,200,000	$600,000	Improve access to sport and recreation for the communities and people who do not now have the access they should. Aboriginal and new immigrant populations, as well as northern, remote, and inner urban communities, will benefit from the initiative. The aim is to ensure a sustained growth in sport participation and recreation by coordinating the energy and resources of the Manitoba's sport, fitness, and recreation sectors, governments, community organizations, and the private sector. Targeted projects will be identified over the next several months and will include traditional and non-traditional sport and recreation areas.

New Brunswick	$720,000	$360,000	The Active Community School Sport project is based on a school-community approach to sport development. It expands on the New Brunswick School Communities in ACTION program, which assists schools in maintaining a variety of physical activity opportunities through community partnerships. Through these initiatives, students increase their awareness of the benefits of sport and regular physical activity, and increased participation in sport programs builds active and healthy communities. The Active Community School Sport project will also enhance skill development for participants through specialized and certified instructors.
Nova Scotia	$1,000,000	$450,000	The Sport Futures Leadership program will work with sport organizations around Nova Scotia to boost sport participation and improve the long-term health of the general population. Sport experts will work with select provincial sport organizations to ensure that community sport programs are technically, ethically, and developmentally sound, thus able to build and maintain participation.
Nunavut	$840,000	$420,000	Support for the Nunavut Youth Olympic Academy, Aim High, Coaching Certification, Community Sport Development, and Aboriginal Coaching Resource Development. These programs will strengthen the northern sport system by promoting sport participation, supporting athletic excellence, and stimulating pride. The programs also address the unique challenges faced by northern communities in the area of sport development.
North West Territories	$1,020,000	$510,000	Involve a higher number of people living in the Territories in quality sport activities at all levels and in all forms of participation. Foster an environment where more athletes, coaches, and officials from the Territories can achieve their desired level of excellence. Cooperation and collaboration in sport management will be strengthened amongst governments, sport organizations, community members, and interested stakeholders.

Prince Edward Island	$1,200,000	$600,000	Support for the Multi-Sport Executive Director Program, the Volunteer Development Program, the Regional Sport Council Pilot Program, Girls and Women in Sport Initiative, Active Healthy School Community Initiative, Aboriginal Sport Initiative, Values-Based Awareness Program, and Initiatives for Disadvantaged Populations. The funding aims to eliminate inequities in the sport system, increase the participation of girls and women in sport, and increase participation in sport in schools and community programs within disadvantaged populations. The funding will also help increase the number of Aboriginal athletes, coaches, and officials in sport by building bridges between Aboriginal communities and existing sport organizations.
Saskatchewan	$1,200,000	$600,000	Targets kindergarten, elementary and high school students, along with Aboriginal sport leaders, through four complementary components. The first component, the Canada Games Day program, encourages elementary schoolchildren to participate in and learn skills associated with the sports of the Canada Summer Games. The second component, Saskatchewan Sport Match, gives students from Grades 7 to 12 opportunities to identify new sports that suit their individual strengths. The third component, Aboriginal Excellence, is designed to raise the performance levels of Aboriginal athletes, coaches, officials, and volunteers. The fourth component, Aboriginal Games Management Mentoring will address Aboriginal issues related to the 2005 Games, and enhance Aboriginal involvement in all levels of planning and hosting the Games.
Yukon	$480,000	$240,000	Make sport more accessible, in particular Aboriginal youth, women, and girls. Establish training and skill development programs that encourage and support sport participation, with particular attention to Aboriginal youth, women, and girls. Through the Best Ever program, athletes and coaches will benefit from more access to the best training and competitive opportunities available as they prepare for the 2007 Canada Winter Games. Strengthen the volunteer base and support training for recreation leaders.

SPORT CANADA

INVESTIR DANS LA PARTICIPATION AU SPORT

2004 - 2008

DOCUMENT DE TRAVAIL

Canada

Janvier 2004

Canadian Heritage | Patrimoine canadien

TABLE DES MATIÈRES

I - INTRODUCTION 3

II- INITIATIVES DE SPORT CANADA EN 2003-2004 DANS LE DOMAINE DE LA PARTICIPATION AU SPORT 4

- **(i) Programme de soutien pour le développement de la participation au sport (PSDPS)** 4
- **(ii) Ententes bilatérales fédérales-provinciales/territoriales** 5
- **(iii) Autres initiatives en 2003-2004** 6

- **(i) Contexte** 7
- **(iii) Justification** 8
- **(iv) Priorités stratégiques proposées** 10
  1. ***Accroître la pratique du sport dans les écoles*** 11
  2. ***Améliorer les programmes de sport en milieu communautaire*** 12
  3. ***Renforcer les occasions offertes aux groupes cibles en matière de participation au sport*** 12
  4. ***Promouvoir l'importance de la participation au sport*** 12
  5. ***Étendre les connaissances sur la participation au sport*** 13

IV – CONCLUSION 13

ANNEXE A **- Ententes bilatérales fédérales-provinciales/territoriales Projets 2003-2004** 14

I - INTRODUCTION

En adoptant la *Politique canadienne du sport* en 2002, le gouvernement fédéral a élargi le champ de ses activités pour y inclure la participation accrue des Canadiens et des Canadiennes au sport. Dans le budget fédéral de février 2003, un montant de 45 millions de dollars a été affecté sur une période de cinq ans à Sport Canada pour la participation au sport : 5 millions de dollars pour 2003-2004 et 10 millions de dollars par année pour chacun des quatre exercices suivants, jusqu'en 2007-2008.

Le présent document porte sur la participation au sport et non pas sur l'activité physique dans son sens plus large. Le sport est une forme d'activité physique qui exige l'apprentissage de techniques motrices précises et un entraînement dans le but de participer à une compétition ou à un concours dans un contexte réglementé et structuré (p. ex. les ligues sportives).

Le document de travail poursuit deux objectifs :

1) Décrire les programmes et initiatives actuels de Sport Canada en matière de participation au sport, principalement le *Programme de soutien pour le développement de la participation au sport* (PSDPS) et les initiatives de participation financées dans le cadre des *ententes bilatérales fédérales-provinciales/territoriales (ententes bilatérales FPT)*. Une part importante du budget de 5 millions de dollars attribué à Sport Canada pour la participation au cours de 2002-2003 est destinée à ces projets et nous nous sommes engagés à les financer sur une base pluriannuelle.

   Dans la partie II du présent document, nous demandons au lecteur de réfléchir sur la *façon* d'améliorer, dans une perspective d'avenir, le PSDPS et le processus des initiatives bilatérales.

2) Faire connaître le fruit de la réflexion actuelle de Sport Canada sur les objectifs et les priorités stratégiques qui guideraient ses nouvelles activités dans le domaine de la participation au sport pour la période 2004-2008. Ces nouvelles activités seraient financées par la somme additionnelle de 5 millions de dollars à compter de 2004-2005. Parmi les considérations stratégiques, mentionnons les groupes cibles, l'établissement des priorités en matière de participation au sport, la promotion de la participation au sport et l'élargissement des connaissances sur la participation au sport.

   Dans la partie III, le lecteur est invité à commenter ces objectifs et priorités stratégiques proposés. *Quelles* autres priorités, le cas échéant, pourrions-nous ou devrions-nous envisager dans le cadre des ressources disponibles? *Comment* pouvons-nous mettre en oeuvre les priorités relevées?

Tout commentaire sur ce document de travail sera utile pour aider Sport Canada à décider de la meilleure façon d'investir ses ressources dans la participation au sport pour la période 2004-2008.

II- INITIATIVES DE SPORT CANADA EN 2003-2004 DANS LE DOMAINE DE LA PARTICIPATION AU SPORT

L'exercice 2003-2004 a été une période de transition dans le mandat élargi de Sport Canada en matière de participation au sport. Au cours de cet exercice, Sport Canada a pris un engagement pluriannuel relativement aux initiatives suivantes :

(i) Programme de soutien pour le développement de la participation au sport (PSDPS)

Admissibilité
Le PSDPS s'adresse aux organismes nationaux de sport (ONS) qui répondent à toutes les exigences du Cadre de financement et de responsabilité en matière de sport (CFRS) de Sport Canada. Sport Canada envisage d'étendre l'admissibilité au PSDPS en 2004-2005 aux organismes multisports et multiservices (OMS).

Objectif
Le PSDPS vise à soutenir les efforts des ONS pour accroître la participation actuelle, recruter de nouveaux participants et réduire le taux d'abandon, idéalement de concert avec des partenaires comme les clubs communautaires, les municipalités, les établissements d'enseignement, les organismes provinciaux et multisports et les commanditaires du secteur privé.

Financement
Les projets du PSDPS sont financés selon une entente de partage des coûts entre les ONS et Sport Canada. Il est admis qu'il faudra plusieurs années avant que les nouvelles initiatives de participation deviennent pleinement efficaces et, par conséquent, le soutien financier est accordé sur une base pluriannuelle.

Critères d'évaluation
La préférence est accordée aux projets ciblant au moins un des groupes suivants : les enfants et les jeunes, y compris ceux qui font partie des groupes sous-représentés, comme les filles et les jeunes femmes, les Autochtones, les personnes ayant un handicap, les minorités visibles, les jeunes à risques et les personnes défavorisées sur le plan économique.

Les projets doivent être ou devenir d'envergure nationale, faire appel à la collaboration des homologues provinciaux et territoriaux de l'ONS, être susceptibles d'accroître considérablement la participation, respecter le modèle de développement des participants et des participantes du sport en question et comporter un processus de suivi et d'évaluation efficace.

Le PSDPS a été mis à l'essai en 2002-2003, alors que 15 projets ont été subventionnés, lesquels, dans l'ensemble, ont été actifs dans la plupart des régions du Canada, y compris les Territoires et la région de l'Atlantique. En 2002-2003, d'après les taux de participation signalés, environ 250 000 enfants ont profité des projets du PSDPS. En outre, le nombre d'enseignants et de moniteurs qualifiés a augmenté. Lorsqu'un suivi a été assuré auprès des participants, la majorité

d'entre eux ont déclaré qu'ils avaient vécu une expérience positive dans le cadre du programme et qu'il s'agissait de leur première expérience dans le sport en question.

En 2003-2004, le PSDPS a continué d'appuyer les projets de l'exercice précédent en plus de 15 nouveaux projets d'ONS. Les Lignes directrices des contributions au complet ainsi qu'une brève description des 30 projets du PSDPS subventionnés actuellement figure sur le site Web de Sport Canada à l'adresse **http://www.pch.gc.ca/progs/sc/psc-spc/psdps-spdp_f.cfm**

QUESTIONS

1. **En plus d'être accessible aux ONS et peut-être aux OMS, le PSDPS devrait-il être ouvert aux nouvelles ONG (par exemple les Guides) qui pourraient être intéressées à stimuler la participation au sport?**

2. **Le PSDPS, compte tenu de ses critères actuels et de l'exigence de partager les coûts, est-il un véhicule approprié pour amener de nouveaux partenaires à vouloir accroître la participation au sport?**

(ii) Ententes bilatérales fédérales-provinciales/territoriales
Dans le cadre de cette initiative, Sport Canada contribue aux projets moyennant un financement de contrepartie de la part des gouvernements provinciaux et territoriaux. Des ententes bilatérales FPT ont commencé en 2002-2003 à titre de projets pilotes, conformément aux *Priorités des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005*, où il était recommandé que les gouvernements « concluent des accords gouvernementaux bilatéraux pour mieux atteindre les objectifs de la *Politique canadienne du sport* ». Ces accords sont conformes aux nouvelles dispositions de la *Loi sur l'activité physique et le sport* se rattachant aux contributions fédérales.

Les premières ententes bilatérales FPT à être conclues en 2002-2003 ont été avec les gouvernements de la Nouvelle-Écosse, des T. N.-O et du Nunavut. En 2003-2004, le programme a été élargi officiellement et des ententes ont été signées ou sont en voie d'élaboration avec tous les gouvernements provinciaux et territoriaux. Bien que les ententes bilatérales FPT ne soient pas limitées aux projets de participation au sport, la vaste majorité des projets soumis par les provinces et territoires se situent dans cette catégorie.

Pour être étudiées en vue d'un financement, les propositions PT doivent respecter certaines conditions préalables :

- *Accent sur le sport*
  Les objectifs de la proposition doivent être conformes au mandat de Patrimoine canadien dans le domaine du sport. Les initiatives liées à l'activité physique exigent la participation et la contribution de Santé Canada.
- *Nature pratique*
  La proposition doit être pratique et non axée sur la recherche.

- *Contributions gouvernementales partagées*
  La contribution du gouvernement fédéral destinée au projet doit être au moins égalée par la contribution du gouvernement provincial/territorial.
- *Viabilité*
  Les partenaires financiers éventuels doivent s'engager dès le début du projet à assurer la viabilité du projet à la fin du financement fédéral.

QUESTION

1. **Les propositions bilatérales PT doivent-elles respecter d'autres conditions préalables avant d'être étudiées en vue d'un financement de Sport Canada?**

D'autres critères sont appliqués pour évaluer les diverses propositions :

- *Cohérence et incidence marginale du financement*
  La mesure dans laquelle la proposition favorise l'atteinte des objectifs de la *Politique canadienne du sport* et l'exécution des mesures précisées dans les *Priorités FPT pour une action concertée dans le domaine du sport 2002-2005*.
- *Faisabilité*
  La faisabilité de la proposition, démontrée par un plan d'activités, et les plans de suivi et d'évaluation.
- *Applicabilité*
  La valeur et l'applicabilité de la proposition comme pratique exemplaire que peuvent adopter d'autres gouvernements PT dans le contexte de la *Politique canadienne du sport*.

QUESTION

1. **D'autres critères qui devraient ou pourraient être utilisés pour mieux évaluer les mérites relatifs des propositions bilatérales PT vous viennent-ils à l'esprit?**

Une liste de projets de participation au sport faisant actuellement l'objet d'ententes bilatérales PT est présentée à l'annexe A.

(iii) Autres initiatives en 2003-2004

- En plus du PSDPS et des initiatives bilatérales, Sport Canada a envisagé des partenariats possibles avec des ONG et un commanditaire du secteur privé pour soutenir la participation au sport chez les enfants et les jeunes démunis.

- Sport Canada mettra de côté chaque année un petit pourcentage de ses fonds consacrés à la participation pour financer la collecte d'information sur les taux de participation au sport.

III – OBJECTIF ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES PROPOSÉS POUR 2004-2008

(i) Contexte

En mai 2002, après un an de consultation auprès de la communauté sportive canadienne, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont appuyé la *Politique canadienne du sport* (*PCS*). Ce document unique dans l'histoire du sport canadien définit la participation au sport comme l'un des quatre axes prioritaires d'intervention des gouvernements, les autres étant l'excellence, les ressources et l'interaction.

Parallèlement à la mise au point de la *PCS* s'élaborait la nouvelle *Loi sur l'activité physique et le sport* pour remplacer la *Loi sur la condition physique et le sport amateur* de 1961. La *Loi sur l'activité physique et le sport* stipule qu'un des objectifs stratégiques dans le domaine du sport pour le gouvernement du Canada est « d'accroître la pratique du sport ».

Ensemble, la *PCS* et la *Loi sur l'activité physique et le sport* ont redéfini les objectifs du gouvernement fédéral dans le domaine du sport, notamment en ajoutant la question prioritaire de la participation. Les travaux menés en collaboration par les communautés sportives et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans le cadre de la *PCS* ont débouché sur un objectif commun en matière de participation au sport :

> **La *Politique canadienne du sport* a pour objectif que d'ici 2012…**
>
> **une proportion plus importante de Canadiens et de Canadiennes de tous horizons participent à des activités sportives de qualité, dans tous les contextes de la pratique sportive.**

L'énoncé qui précède fournit à tous les ordres de gouvernement un objectif primordial qui sera défini plus à fond au moyen de cibles et d'indicateurs fixés conjointement et de mesures concertées prises pour accroître la participation au sport. Ce travail est accompli dans le cadre des *Priorités FPT pour une action concertée dans le domaine du sport – 2003-2005*, qui est le plan d'action évolutif de la *PCS*.

En outre, on s'attend à ce que chaque gouvernement établisse des objectifs, des priorités et des initiatives qui viendront cerner ses propres rôle et contribution liés à l'atteinte des objectifs de la *PCS*. En conséquence, à la lumière des consultations qui ont mené à la *PCS* et la *Loi sur l'activité physique et le sport*, Sport Canada a commencé à définir un objectif et des priorités stratégiques dans le domaine de la participation au sport que nous vous soumettons et sur lesquels nous aimerions connaître votre opinion.

(ii) Objectif stratégique proposé

L'objectif de participation accrue de la *PCS* englobe tous les participants au sport, allant des enfants aux aînés, des participants au sport récréatif aux athlètes de tous les échelons. Pour atteindre cet objectif, il faudra certainement compter sur les efforts conjugués de nombreux partenaires, dont certains peuvent cibler des groupes en particulier.

Lors de l'établissement de son objectif stratégique pour 2004-2008, Sport Canada a envisagé deux options de base :

- déployer ses efforts et ses ressources pour accroître la participation de tous les segments de la population

ou

- concentrer ses efforts sur un segment précis de la population avant d'en cibler d'autres après 2008.

Après avoir désigné la dernière option comme la meilleure pour assurer une intervention efficace au niveau national avec les ressources disponibles, on a adopté l'objectif stratégique suivant pour 2004-2008 :

Objectif stratégique de Sport Canada en matière de participation proposé pour 2004-2008

« Accroître le nombre d'enfants et de jeunes qui participent au sport. »

Il s'agit d'un énoncé général d'intention qui sera peaufiné en lui greffant des objectifs et des indicateurs que formulera le 1er Groupe de travail FPT (Nota : D'après les *Priorités FPT pour une action concertée dans le domaine du sport – 2003-2005*, le 1er Groupe de travail doit dégager les obstacles à la participation au sport et définir des cibles, des indicateurs et des mesures de concertation FPT afin d'éliminer ces obstacles pour toutes les populations ciblées, les enfants et les jeunes inclus).

Il convient également de mentionner que jusqu'à présent, rien n'a été fait pour rattacher un groupe d'âge à l'expression « enfants et jeunes ». Toutefois, tous les projets du PSDPS ont ciblé les enfants et les jeunes en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire, à l'exception d'un projet qui s'adressait aux étudiants universitaires.

(iii) Justification

L'objectif stratégique proposé par Sport Canada pour 2004-2008 en matière de participation reflète l'inquiétude que suscite au sein des gouvernements et des communautés sportives la

sédentarité croissante chez les enfants et les jeunes. Des données scientifiques révèlent qu'un pourcentage élevé de jeunes Canadiens et Canadiennes fait moins d'activité physique que le niveau minimal recommandé et que la prévalence de l'obésité chez les enfants canadiens a quintuplé au cours des deux dernières décennies, tandis que le nombre d'enfants ayant un excédent de poids a plus que doublé durant la même période. À moins d'un revirement de situation, cette tendance pourrait mener, dans les prochains 10 ou 15 ans, à une génération d'adultes sédentaires aux prises avec diverses maladies dues à leur inactivité. Dans la mesure où le sport offre de grandes possibilités d'activité physique aux enfants et aux jeunes, il doit et peut être une partie importante de la lutte contre la sédentarité.

La réduction ou l'élimination de l'éducation physique et du sport au sein du système éducatif est l'une des principales préoccupations soulevées lors des consultations régionales sur le sport tenues en 2000-2001 et du Sommet national sur le sport qui a suivi en avril 2001.

Au moment même où on soulevait cette question, des rapports sur la santé soulignaient l'augmentation des malaises liés à la sédentarité, comme le diabète de type II et les maladies cardiovasculaires, très peu constatés chez les enfants et les jeunes auparavant. Les professionnels de la santé se sont dits inquiets de cette situation, que certains ont qualifiée d'« épidémie ».

En septembre 2002, les ministres FPT de la Santé ont convenu d'élaborer une stratégie pancanadienne en matière de modes de vie sains (SMVS) qui mettra l'accent, dans un premier temps, sur la nutrition, l'activité physique et leur relation avec les poids-santé. Dans la SMVS, les enfants et les jeunes ainsi que les Autochtones figurent comme cibles prioritaires.

En 2003, les ministres FPT responsables du sport, de la condition physique et des loisirs et la ministre fédérale de la Santé ont fixé l'objectif d'accroître le taux d'activité physique de 10 % dans chaque province et territoire d'ici 2010. En outre, ils ont convenu d'investir leurs énergies dans l'augmentation de l'activité physique chez les enfants et les jeunes ainsi que d'autres groupes moins actifs (p. ex. les Autochtones, les femmes et les filles, les personnes à faible revenu, les personnes ayant un handicap et les personnes âgées).

La participation au sport, qu'elle soit organisée ou spontanée, est souvent la seule activité physique de choix pour bien des enfants et des jeunes. Avant tout, Sport Canada estime que le fait de concentrer les efforts collectifs sur la participation des enfants et des jeunes au sport, surtout en milieu scolaire, s'avérera la meilleure façon d'accroître les niveaux de participation au sport à l'échelle du pays. Nous croyons aussi que les améliorations apportées à cet âge entraîneront d'ici 10 ou 15 ans des retombées bénéfiques sur les niveaux de participation des adultes également, et ce, pour les raisons suivantes :

Acquisition de bonnes attitudes et habitudes relativement à la participation au sport
Les enfants sédentaires sont plus susceptibles de le demeurer une fois adultes. Il est plus facile d'acquérir de bonnes attitudes et habitudes concernant la participation au sport à un jeune âge qu'à un âge avancé. Les recherches laissent également entendre que la pratique d'un sport organisé dans l'enfance, par exemple en faisant partie d'un club sportif, tend à mieux prédire

l'activité physique à l'âge adulte que tout autre facteur, comme l'estimation de l'activité physique totale chez les jeunes (*Rapport scientifique sur les niveaux d'activité physique, la participation sportive et la condition physique des enfants et des jeunes canadiens (2001)).* Puisqu'on a cerné chez les adultes le « manque d'intérêt » parmi les principaux obstacles à leur participation au sport, l'importance de susciter cet intérêt tôt dans la vie prend tout son sens.

Bienfaits durables pour la santé
En général, les enfants actifs physiquement sont en meilleure santé que les enfants sédentaires. Des recherches ont démontré que le risque de développer certaines maladies à un âge plus avancé, comme le diabète, le cancer, les maladies cardiovasculaires et l'ostéoporose, peut être atténué par une activité physique régulière durant l'enfance et l'adolescence. Des enfants en santé deviennent souvent des adultes en santé.

QUESTIONS :

1. **Êtes-vous d'accord avec l'objectif stratégique proposé pour 2004-2008, compte tenu des ressources dont nous disposons actuellement, ou faudrait-il envisager d'inclure d'autres segments de la population?**

2. **Quel groupe d'âge la catégorie « enfants et jeunes » devrait-elle englober?**

3. **Décrivez votre vision de ce qui devrait être atteint d'ici 2008.**

(iv) Priorités stratégiques proposées
Pour atteindre son objectif stratégique proposé dans le domaine de la participation au sport, Sport Canada a défini un ensemble de priorités stratégiques possibles. Les priorités proposées sont alignées sur les directives du budget fédéral de 2003-2004 et sur d'autres priorités émanant des décisions des ministres FPT concernant l'activité physique et la vie saine. En choisissant ces priorités, Sport Canada s'inspire de documents de base comme la *Politique canadienne du sport* et les *Priorités FPT pour une action concertée dans le domaine du sport*, la nouvelle *Loi sur l'activité physique et le sport* et d'autres documents de référence, notamment :

- *2001-2002 Rapport annuel du Comité consultatif au secrétaire d'État au Sport amateur*, et le rapport de son Groupe de travail consultatif sur la participation (*Réduire la sédentarité au Canada – Recommandations pour promouvoir la participation au sport et à l'activité physique*);
- *Rapport du Sous-comité sur l'étude du sport au Canada, du Comité permanent du patrimoine canadien (le Rapport Mills), publié en 1998;*
- *Rapports des consultations régionales* qui ont débouché sur la *Politique canadienne du sport.*

Priorités stratégiques de Sport Canada pour la participation au sport proposées pour 2004-2008

1. **Accroître la pratique du sport dans les écoles**
2. **Améliorer les programmes de sport en milieu communautaire**
3. **Renforcer les occasions offertes aux groupes cibles en matière de participation au sport**
4. **Promouvoir l'importance de la participation au sport**
5. **Étendre les connaissances sur la participation au sport**

Ces priorités sont décrites plus en détail ci-après et des questions sont posées sur chacune d'elles.

QUESTIONS

1. **Êtes-vous d'accord avec la liste proposée de priorités stratégiques? Y en a-t-il trop ou pas assez? Comment classeriez-vous ces priorités selon leur importance relative? Quelles priorités, le cas échéant, laisseriez-vous tomber? Quelles autres, le cas échéant, ajouteriez-vous?**

2. **À votre avis, quels politiques, programmes et partenariats favorisent le mieux la concrétisation de ces priorités?**

1. Accroître la pratique du sport dans les écoles

Reconnaissant que l'éducation relève exclusivement des provinces et des territoires, Sport Canada collaborera de façon bilatérale avec les gouvernements PT pour favoriser l'offre d'activités sportives en milieu scolaire. Il convient de noter qu'il existe des exemples de collaboration FPT réussie dans certains autres domaines de l'éducation, comme le programme fédéral en matière de langues officielles. Sport Canada travaillera également avec des partenaires des communautés du sport et de l'activité physique pour jeter les ponts entre les systèmes sportif, éducatif et de santé.

QUESTIONS : L'éducation ne relève pas du gouvernement fédéral. Quel mécanisme ou partenariat recommanderiez-vous pour que Sport Canada exerce une influence sur l'inclusion du sport en milieu scolaire? Devrions-nous accorder la priorité à la participation au sport dans les écoles primaires ou dans les écoles secondaires ou dans les deux de façon égale?

2. Améliorer les programmes de sport en milieu communautaire

Au Canada, la participation au sport se déroule la plupart de temps à l'échelle communautaire, au sein des clubs municipaux ou privés, des ligues communautaires et des installations sportives et récréatives. Dans le cadre du PSDPS, Sport Canada a commencé, en partenariat avec les ONS, à financer des projets communautaires. Toutefois, Sport Canada pourrait également travailler avec d'autres partenaires actuels ou éventuels dans ce domaine dans l'optique de certains objectifs, tels que :

- accroître les types de programmes offerts par les organismes locaux de sport
- soutenir les programmes de sport dans les localités rurales
- rendre les activités familiales plus accessibles
- adapter les programmes pour mettre davantage l'accent sur l'apprentissage d'habiletés et non la compétition
- rehausser la qualité de l'instruction grâce à de meilleurs entraîneurs et moniteurs et des modèles de développement des participants et des participantes, et...
- favoriser un environnement sportif sécuritaire et respectueux de l'éthique.

QUESTIONS: Parmi les objectifs susmentionnés pour améliorer le sport communautaire, auxquels importe-t-il de consacrer le plus d'énergie dans la période de 2004-2008? Y a-t-il d'autres objectifs dont il faut tenir compte? Quel processus permettrait, à votre avis, de dégager, d'échanger et de promouvoir des pratiques prometteuses et des initiatives efficaces qui améliorent le sport communautaire?

3. Renforcer les occasions offertes aux groupes cibles en matière de participation au sport

Pour accroître le nombre d'enfants et de jeunes qui s'adonnent au sport, Sport Canada accorderait une attention particulière aux projets visant à accroître la participation au sport chez les enfants et les jeunes faisant partie des groupes sous-représentés, notamment les filles et les jeunes femmes, les Autochtones, les personnes ayant un handicap, les jeunes à risques, les minorités visibles et les personnes défavorisées sur le plan économique.

QUESTION : Nous avons travaillé traditionnellement avec des organismes s'occupant du sport ou de l'activité physique pour accroître la participation au sport chez certains groupes cibles sous-représentés (p. ex. l'ACAFS, le Cercle sportif autochtone, le Comité paralympique du Canada). Devrions-nous envisager de travailler avec des organismes non voués au sport qui défendent les intérêts de ces groupes et, le cas échéant, comment devrions-nous les amener à s'engager dans la participation au sport ou à s'y intéresser?

4. Promouvoir l'importance de la participation au sport

Sport Canada collabore actuellement avec Santé Canada pour favoriser la participation au sport par l'entremise de la Stratégie en matière de modes de vie sains (voir le site Web **http://www.hc-sc.gc.ca/francais/vie_saine/viesaine/index.html**). Il s'associera à d'autres partenaires, autant au sein qu'à l'extérieur des gouvernements, pour promouvoir les bienfaits personnels et sociaux qu'on peut retirer de la participation au sport. Il se concentrera particulièrement sur le soutien des programmes de promotion et de marketing social efficaces qui pourraient être mis en œuvre en milieu scolaire.

QUESTION : Ne serait-il pas mieux de promouvoir le sport par l'entremise de la Stratégie en matière de modes de vie sains et de ses plans de marketing social ou par d'autres moyens ?

5. Étendre les connaissances sur la participation au sport

Comme on constate toujours un manque de renseignements opportuns sur la participation au sport au Canada, Sport Canada collaborera avec des partenaires pour mesurer périodiquement les niveaux, les avantages et les incidences de la participation au sport. Il soutiendra également la recherche qui permet de mieux comprendre les aspects socioculturels de la participation au sport, ainsi que les obstacles et solutions. Des démarches seront entreprises pour assurer la diffusion appropriée des résultats de la recherche et des pratiques exemplaires auprès des communautés sportives.

QUESTIONS : Quelles données en matière de participation au sport est-il le plus important de recueillir pour le système sportif canadien? Quel devrait être notre domaine le plus important de recherche et de collecte de données et pourquoi? (p. ex. données de recensement, données socioéconomiques, données sur le nombre de membres des organismes de sport, autres domaines?)

IV – CONCLUSION

La concrétisation de l'objectif et des priorités stratégiques d'ici 2008 et de l'objectif de participation accrue de la *Politique canadienne du sport* d'ici 2012 sera une entreprise des plus difficiles qui exigera la collaboration de tous les intervenants concernés.

Nous croyons que Sport Canada peut jouer un rôle prépondérant en resserrant ses partenariats et en établissant de nouveaux afin d'offrir des programmes fructueux et en recueillant et en diffusant de l'information et des connaissances. Nous espérons que le présent document stimulera la discussion entre tous les intervenants concernés et qu'il nous permettra de recueillir des commentaires importants sur les meilleurs investissements possibles en matière de participation au sport au cours des quatre prochaines années.

Veuillez faire parvenir vos commentaires d'ici le 6 février 2004 à l'adresse suivante :

Louis Jani
Agent principal des politiques
Sport Canada, 16e étage, 15, rue Eddy (15-16-D)
Gatineau (Québec) K1A 0M5
Canada

louis_jani@pch.gc.ca
Tél. : (819) 956-8021
Téléc. : (819) 956-8083

ANNEXE A

Sommaire des Ententes bilatérales fédérales-provinciales/territoriales subventionnées à ce jour

(Note : il est prévu que des ententes bilatérales seront signées avec toutes les provinces et tous les territoires. Néanmoins, seules les ententes bilatérales indiquées ci-dessous ont été finalisées. Ces ententes sont d'une durée de trois ans. Le coût total de chaque projet et la contribution fédérale représentent des montants pour les trois années du projet)

Province/Territoire	Coût total des projets	Contribution fédérale	Brève description des projets
Alberta	1 200 000 $	600 000 $	Aider les groupes sous-représentés, dont les filles et les femmes, les Autochtones, les personnes défavorisées sur le plan économique et les personnes ayant un handicap, à profiter des avantages qui découlent de la pratique du sport. Parmi les programmes financés, nous retrouvons les suivants : Go Girl (programmes d'initiation au sport à l'intention des filles); Fun Team Alberta; Conseil du sport autochtone (camps de sport et courir-sauter-lancer); Path to 2010 (curling en fauteuil roulant et hockey sur luge); programmes de formation du leadership.
Colombie Britannique.	1 200 000 $	600 000 $	Accroître le nombre d'athlètes autochtones au niveau de l'élite et encourager les jeunes Autochtones en général à faire davantage d'activité physique. Le programme misera sur l'infrastructure de clubs actuelle et renforcera les habiletés sportives au moyen de camps d'entraînement régionaux et provinciaux, d'un encadrement par des entraîneurs qualifiés et de services de médecine sportive. L'objectif à long terme est de constituer une équipe provinciale plus forte pour représenter la Colombie-Britannique aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, aux Jeux du Canada et à d'autres manifestations de plus grande envergure.

Manitoba	1 200 000 $	600 000 $	Rendre le sport et les loisirs plus accessibles aux collectivités et aux gens qui n'y ont pas accès comme ils le devraient. Les bénéficiaires de cette initiative seront les Autochtones et les nouveaux immigrants ainsi que les habitants du Nord, des localités éloignées et des centres-villes. Le but est d'assurer la croissance continue de la pratique du sport et des loisirs en coordonnant l'énergie et les ressources des milieux du sport, de la condition physique et des loisirs, des pouvoirs publics, des organisations communautaires et du secteur privé du Manitoba. Des projets ciblés seront élaborés au cours des prochains mois et toucheront aux sports tant traditionnels que non traditionnels ainsi qu'aux loisirs.
Nouveau-Brunswick	720 000 $	360 000 $	Le Projet de sport scolaire pour des communautés actives vise le développement du sport au moyen d'une approche scolaire-communautaire. Il vient compléter le programme du Nouveau-Brunswick Communautés scolaires en ACTION, qui aide les écoles à offrir diverses occasions d'activité physique dans le cadre de partenariats communautaires. Il sensibilise davantage les élèves aux bienfaits de la pratique régulière du sport et de l'activité physique et entraîne une augmentation de la participation aux programmes de sport, ce qui contribue à bâtir des collectivités actives et en santé. Le Projet de sport scolaire pour des communautés actives donnera aussi aux participants l'occasion d'améliorer leurs habiletés grâce à des instructeurs spécialisés et certifiés.
Nouvelle-Écosse	1 000 000 $	450 000 $	Le programme Sport Futures Leadership s'associera aux organismes de sport en Nouvelle-Écosse pour stimuler la participation au sport et améliorer à long terme la santé de la population en général. Des spécialistes du sport travailleront avec certains organismes provinciaux de sport pour voir à ce que les programmes communautaires de sport soient solides sur les plans technique et éthique et favorables au développement, de façon à accroître et à maintenir la participation.

Nunavut	840 000 $	420 000 $	L'aide financière est destinée à l'académie olympique jeunesse du Nunavut, au programme Aim High (Vise haut), à la certification des entraîneurs, au développement du sport communautaire et à l'élaboration de ressources à l'intention des entraîneurs autochtones. Ces programmes renforceront le système sportif du Nord en favorisant la participation au sport, en appuyant l'excellence sportive et en stimulant la fierté. Ils s'attaqueront également aux défis uniques que doivent relever les collectivités du Nord dans le domaine du développement du sport.
Territoire du Nord-Ouest	1 020 000 $	510 000 $	Amener davantage de personnes vivant dans les Territoires à pratiquer des activités sportives de qualité à tous les niveaux et sous toutes les formes. Préconiser un environnement permettant à plus d'athlètes, d'entraîneurs et d'officiels des Territoires de parvenir au niveau d'excellence auquel ils aspirent. La collaboration en matière de gestion du sport sera renforcée entre les gouvernements, les organismes de sport, les membres communautaires et les intervenants intéressés.
Île du Prince Édouard.	1 200 000 $	600 000 $	Soutenir le programme de directeurs exécutifs multisports, le programme de formation du leadership, le programme pilote d'un conseil régional du sport, l'initiative de promotion du sport au féminin, l'initiative communautaire d'écoles actives et en santé, l'initiative de développement du sport autochtone, le programme de sensibilisation fondée sur les valeurs et les initiatives à l'intention des groupes défavorisés. Le financement vise à supprimer les iniquités dans le système sportif, à inciter plus de filles et de femmes à faire du sport, à augmenter la participation des groupes défavorisés aux programmes de sport scolaires et communautaires. Il servira également à accroître le nombre d'athlètes, d'entraîneurs et d'officiels autochtones en établissant des ponts entre les communautés autochtones et les organismes de sport existants.

Saskatchewan	1 200 000 $	600 000 $	Le programme cible les élèves de la maternelle, du primaire et du secondaire ainsi que les dirigeants du sport autochtone. Il comporte quatre volets : le premier, Jours des Jeux du Canada, encourage les élèves du primaire à s'initier aux sports des Jeux d'été du Canada et à apprendre les habiletés connexes; le deuxième, Saskatchewan Sport Match, donne aux élèves du secondaire la chance de découvrir de nouveaux sports correspondant le mieux à leurs points forts; le troisième, Excellence sportive autochtone, est conçu pour élever les niveaux de performance et de rendement des athlètes, des entraîneurs, des officiels et des bénévoles autochtones; le quatrième, Mentorat pour les gestionnaires des Jeux autochtones, s'attaque aux enjeux autochtones liés aux Jeux de 2005 et stimulera la participation des Autochtones à tous les niveaux de la planification et de la tenue des Jeux.
Yukon	480 000 $	240 000 $	Rendre le sport plus accessible, en particulier aux jeunes, aux femmes et aux filles autochtones. Établir des programmes de formation et de développement des habiletés qui encouragent et appuient la participation au sport, en visant spécialement les jeunes, les femmes et les filles autochtones. Dans le cadre du programme Mieux que jamais, les athlètes et les entraîneurs auront accès aux meilleures occasions d'entraînement et de compét'tion afin de se préparer aux Jeux d'hiver du Canada de 2007. Renforcer la base de bénévoles et soutenir la formation des chefs de file des loisirs.